



République du Bénin

Assemblée Nationale

Huitième Législature

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LOUIS G.
VLAVONOU, PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE DU
BENIN A L'OCCASION DE L'OUVERTURE SOLENNELLE DE LA
PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2021 DE LA
HUITIEME LEGISLATURE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE DU
BURKINA-FASO**

OUAGADOUGOU, le 03 MARS 2021

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso ;

Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Excellence Monsieur le Président du Conseil National de la Transition de la République du Mali ;

Honorable Arsène Bognessan YE, Ancien Président de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso ;

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les Membres du bureau, Présidents de Commissions générales et Présidents de Groupes Parlementaires ;

Honorables députés ;

Distinguées Personnalités ;

Mesdames et Messieurs.

Permettez-moi d'abord, chers collègues, de vous exprimer la joie qui m'anime en ce moment historique de l'ouverture de la première session ordinaire de l'année 2021, après l'installation de votre 8^{ème} mandature en décembre 2020.

Je me réjouis d'être parmi vous, pour assister à cette belle cérémonie de rentrée parlementaire. C'est un honneur et un réel plaisir pour moi de me trouver ici et de prendre la parole devant cette auguste Assemblée pour exprimer toute ma satisfaction de l'avancée démocratique enregistrée par votre pays, le Burkina-Faso, pays des Hommes Intègres.

C'est pour moi une opportunité de rendre un hommage mérité aux différentes Autorités de ce pays pour tout ce qu'elles ont entrepris en faveur de la paix ici et dans la sous-région, et pour une démocratie apaisée.

Monsieur le Président,

A l'occasion de la cérémonie consacrant mon investiture le 27 juin 2019, l'honorable Stanislas SANKARA, alors premier Vice-Président de l'Assemblée est venu à Porto-Novo, siège de notre Parlement pour nous soutenir et

nous encourager très chaleureusement, renouant ainsi les bases d'une coopération vieille de plusieurs décennies.

Mes remerciements vont également à l'endroit de mon excellent collègue et frère, le Président Alassane Bala SAKANDE pour l'amitié qu'il me fait de m'inviter à cette cérémonie solennelle d'ouverture de session. J'y suis d'autant plus sensible qu'elle m'offre l'opportunité, de nous connaître davantage et surtout, de renforcer les relations mutuellement avantageuses pour nos deux Institutions unies par l'histoire

Je forme le vœu, Monsieur le Président, que, sous votre impulsion, l'Assemblée Nationale du Burkina Faso joue pleinement sa partition aux côtés des autres Institutions de la République pour relever les défis majeurs auxquels votre pays est confronté, à ce tournant déterminant de votre vie démocratique.

Je remercie tous les membres du Bureau, tous les membres de la Conférence des Présidents, tous mes collègues Députés et par-delà chacune et chacun, tout le peuple Burkinabè pour son hospitalité légendaire,

pour l'accueil, si fraternel, si chaleureux dont je suis l'objet depuis que j'ai foulé le sol de votre beau pays.

Je salue toutes les éminentes personnalités, en leurs rangs et qualités respectifs ; toutes les délégations ; tous les représentants de la société civile, sans oublier le personnel administratif parlementaire, ainsi que les différents organes de presse.

Chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais avoir enfin une pieuse pensée pour votre collègue Claudine OUEDRAOGO, rappelée à l'eucharistie éternelle après une courte maladie et amenée à sa dernière demeure il y a seulement quelques jours. Que Dieu lui accorde une bonne place au ciel et que de là où elle est, elle veille sur vous et vous inspire dans vos travaux parlementaires, car les morts ne sont pas morts. Oui, elle n'est pas morte, elle a changé de vie comme nous l'a enseigné Sainte Thérèse de l'enfant Jésus. La vie n'est pas détruite, elle est transformée. Et d'après **Rabindranath Tagore**, philosophe indien (1861-1941) : « **la mort n'est pas l'ultime vérité. Elle nous paraît noire de même que le ciel nous paraît bleu. Mais, elle ne noircit pas**

plus l'existence que l'azur céleste ne tache les ailes de l'oiseau ».

Aussi loin que nous remontions dans le temps, les peuples de la Haute Volta (actuelle République du Burkina Faso) et du Dahomey (actuelle République du Bénin), ont toujours vécu dans l'harmonie ; les hommes et les femmes, les biens et les services, tous ont toujours circulé librement entre nous, préfigurant déjà les objectifs de la CEDEAO d'aujourd'hui.

La Haute Volta, tout comme de nombreux Etats africains de l'ère précoloniale, a donné la preuve que les Africains ont aussi des traditions de démocratie, mais une démocratie dont les principes sont en parfaite adéquation avec l'environnement et les valeurs culturelles et endogènes. La royauté et la chefferie traditionnelle à mon sens, constituent un héritage que vous avez su préserver et qui est à votre honneur.

Faut-il le rappeler, surtout à l'endroit de la jeune génération que la combativité du citoyen voltaïque a été de tout temps saluée en Afrique et dans le monde.

C'est le moment de rappeler la plus haute Autorité traditionnelle burkinabé qui, par le passé, a fait la

gloire du pays des hommes intègres. Je veux nommer le « **Mogho Naaba** », souverain très respecté par les Mossis, qui étaient le gardien des coutumes, le chef suprême de l'administration, de l'armée et de la justice. Il était assisté dans sa gestion du pouvoir par un Conseil de seize (16) ministres qui occupaient des fonctions spécifiques dans le royaume.

A la suite de la chefferie traditionnelle, la Communauté française, proposée par référendum le 28 septembre 1958 est acceptée par 99,5 % des votants et 75 % des inscrits. Le 11 décembre de la même année, la République voltaïque est proclamée et adhère aussitôt à la Communauté. En 1959, elle devient autonome et se retire dès le mois de mars du projet de Fédération du Mali qui réunissait la Haute-Volta, le Soudan français, le Dahomey et le Sénégal. L'Assemblée territoriale de 1957 devient Assemblée constituante et élabore une Constitution, adoptée par référendum le 15 mars 1959. On observera cependant à cette occasion des divergences géographiques : les électeurs de l'Est du pays approuvent majoritairement le projet, tandis que ceux de l'Ouest, plus intéressés par le projet de fédération, sont plus nombreux à voter « non ».

Aux élections législatives organisées le 19 avril 1959, le Rassemblement Démocratique Africain (RDA) arrive très largement en tête avec 70 % des suffrages, et occupe 65 des 75 sièges de l'Assemblée puis 71 à la suite de désistements. Après une période d'instabilité, l'autorité de l'État est peu à peu rétablie. Le 5 août 1960, la Haute-Volta obtint l'indépendance ; le Dahomey y accéda le 1^{er} août soit quatre (04) jours plus tôt.

Le Burkina Faso et le Bénin sont donc deux pays frères, identiques par de difficiles lendemains d'indépendance marqués par une succession de régimes civils et militaires plus ou moins autoritaires. Et les défis sont intimement liés par la géographie, l'histoire et la culture. Par conséquent, nos deux peuples sont condamnés à vivre ensemble. Rien ne saurait nous séparer. Ni le découpage de notre espace commun par des frontières artificielles, ni les vicissitudes de l'histoire n'ont eu raison et ne peuvent avoir raison de la communauté de destins, de l'esprit de fraternité et du besoin de solidarité et de coopération qui animent nos populations.

Monsieur le Président ;

Honorables Députés ;

Mesdames et Messieurs ;

Après la situation de crise politique difficile que le pays a traversée, après les différentes péripéties qui ont jalonné la transition, ce peuple a prouvé au monde entier, son attachement à la démocratie, à l'esprit de tolérance et à l'unité nationale.

Il n'est pas anodin que par ma voix, le Bénin, autre modèle de démocratie apaisée dans la sous-région, porte le témoignage de l'authenticité de votre engagement et de votre vision prospective.

Avec les élections couplées, présidentielle et législative, c'est un jour nouveau qui s'est levé pour votre pays avec des institutions démocratiques, la séparation des pouvoirs, l'Etat de droit et les perspectives que vous offre la bonne gouvernance.

Je veux rendre un hommage respectueux à ce peuple, le vaillant peuple burkinabè, pour avoir montré la voie des élections couplées que mon pays se prépare à expérimenter dès 2026.

En effet, pour en arriver là, il a fallu faire le bilan des 17 années d'un régime marxiste-léniniste, bilan qui a conduit le Bénin à choisir la voie du Renouveau Démocratique après l'historique Conférence des Forces Vives de la Nation de Février 1990. Cependant, ce choix a conduit ce petit pays de 11 millions d'habitants à donner naissance à plus de 300 partis politiques, qui en réalité étaient de petits partis dont la représentation de certains ne dépassait même pas l'échelle d'un village, et pour d'autres le niveau communal ou départemental. Ainsi le Bénin a connu des partis politiques de clans, de régions, de quartiers, qui n'ont jamais pu ni conquérir ni exercer le pouvoir d'Etat en 30 ans.

Les dérives liées à la corruption de ce système partisan débridé, ont conduit l'ensemble de la classe politique béninoise, à opter pour la réforme du système partisan afin de donner naissance à de véritables formations politiques d'envergures nationales capables de gouverner et de diriger le pays.

C'est de cela qu'il s'agit et la précédente législature où était présente l'opposition, a adopté presque à

l'unanimité la nouvelle charte des partis politiques par un vote de 81 voix pour et une seule abstention.

A ce jour, le Bénin ne compte que 14 partis politiques, fruit de cette réforme du système partisan.

Mesdames et Messieurs ;

Chers Collègues ;

Dans notre situation, ce qui a manqué n'est pas le consensus lui-même, principe à valeur constitutionnelle au Bénin ; c'est plutôt notre capacité intrinsèque à matérialiser le consensus. A certains parmi nous, je voudrais me permettre de dire que c'est faire du tort à la démocratie elle-même lorsqu'on trouve dans les atermoiements, les surenchères et l'intolérance, des moyens politiques d'agir car c'est un désastre immense que nos contradictions politiques aient pu dépasser le parlement pour aller s'exprimer dans la rue. Nous travaillerons autant que faire se peut à ramener ces contradictions politiques, ferment de la démocratie, dans leur sanctuaire légitime qu'est l'Assemblée Nationale.

L'enjeu aujourd'hui est de faire du Bénin une démocratie plus forte, une véritable démocratie à la base, et non de façade, capable de nous transformer de l'intérieur et d'impacter positivement les conditions de vie de nos populations qui commencent à désespérer de la démocratie qui ne booste pas le développement.

Du haut de mes charges actuelles, il est également de mon devoir de m'adresser aux acteurs de tous les bords politiques pour qu'ils renoncent aux intransigeances qui, en fin de compte, ne peuvent avoir d'autre effet que d'affaiblir durablement nos pays.

Monsieur le Président ;

Honorables Députés ;

Mesdames et Messieurs ;

La présente session ordinaire, la première de la 8^{ème} mandature du parlement burkinabè, s'ouvre au moment où les défis sécuritaires et sanitaires dans la sous-région deviennent de plus en plus nombreux.

En effet, la situation sécuritaire dans le monde en général et dans la sous-région ouest africaine en particulier, est préoccupante en raison de l'ampleur des menaces terroristes. J'ai encore en mémoire, les attaques meurtrières que ne cessent d'infliger à votre pays, les réseaux terroristes depuis 2016, empêchant le pays de se consacrer véritablement à l'œuvre de développement.

Le tribut payé par les pays victimes comme vous et les sacrifices qu'implique la lutte contre le terrorisme, sont lourds pour nos Etats et nos populations.

Ces attaques nous interpellent et nous appellent à un front commun contre l'ennemi commun.

A cette insécurité grandissante, s'ajoutent les menaces que nous imposent les changements climatiques, la désarticulation du tissu économique, le ralentissement de la croissance dû essentiellement à la chute drastique du prix du pétrole, la baisse des flux de capitaux et de l'aide publique au développement. Ces différents facteurs ont pour conséquences directes, le sous-emploi, le chômage des jeunes, l'aggravation de la pauvreté, l'intensification des crises sociales, les

migrations clandestines qui emportent nos bras valides qui ne voient l'eldorado, qu'au-delà de nos mers et océans.

A qui la faute ? La jeunesse nous la pose et nous devons avoir le courage de reconnaître la limite de nos politiques.

Notre responsabilité à nous, parlementaires, est de nous montrer à la hauteur du défi sans précédent, celui de créer une nouvelle réalité fondée sur la paix, l'égalité et la prospérité partagée pour tous à travers un parlementarisme de développement.

La réalisation de cette grande ambition nous incombe fondamentalement. En effet, nous avons la charge d'adopter des lois, de voter des crédits budgétaires et de contrôler l'action des gouvernements ; la reddition des comptes étant notre apanage.

De même, en pesant de tout notre poids pour la mise en place des stratégies nationales, nous tenons en échec l'idée que le pouvoir central est le seul responsable du développement, pour évoluer vers la conception selon laquelle le développement est du

ressort de la société tout entière ; il sera participatif ou ne sera pas.

Les défis à relever par notre continent en 2021 ne sont pas que politiques et sécuritaires. La relance de l'économie nationale et le renforcement de sa résilience face aux chocs exogènes dont la pandémie de la Covid 19 figurent au rang des préoccupations.

Pour faire face à ce fléau de notre temps qui s'inscrit dans la durée, les Etats doivent s'adapter, voire se réformer dans ce contexte d'incertitude de propagation pour faire face à l'adversité que constitue la Covid 19.

C'est pourquoi j'en appelle à la mutualisation des efforts, pour lutter contre ces maux qui menacent l'existence même de nos Etats.

Je ne terminerai pas sans évoquer le phénomène non moins fléau que constitue la traite et le travail des enfants. Nos deux pays se trouvent au cœur de ce mal. Je voudrais partager avec vous, la conviction que les droits de l'homme sont des droits dont dispose tout être humain y compris les enfants. Leur protection contre

les abus, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, doit être totalement assurée.

Sur tous ces points, les parlementaires que nous sommes, devons-nous en préoccuper et constamment ; les causes étant communes.

L'Assemblée Nationale du Bénin est ouverte à toutes formes de coopération interparlementaire, pour harmoniser nos stratégies et nos procédures en vue d'une plus grande efficacité contre ces différents défis. Elle est disponible pour des initiatives communes qui permettraient de doter nos Etats d'un arsenal juridique commun.

Aussi, devons-nous garder à l'esprit que la gouvernance n'est plus un mode de prise de décisions centralisé et rigide, mais un processus qui permet le partage des enseignements, de l'expérience et des solutions, par le dialogue dans un climat de transparence, de paix et de sécurité.

C'est sur ces quelques pistes de réflexion, que je voudrais, pour ne pas abuser de votre bienveillance, réitérer mes sincères remerciements à mon frère et ami, le Président Alassane Bala SAKANDE.

Acceptez enfin, que j'exprime ma très haute considération et ma très profonde gratitude à Son Excellence, Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso.

Du haut de cette tribune, je lui renouvelle ma chaleureuse amitié et mes vœux de plein succès dans ses nouvelles et nobles fonctions.

Le Président du FASO, Roch Marc Christian KABORE, a longtemps présidé cette Assemblée. Il en connaît les méandres, vicissitudes et tribulations. En un mot, il en connaît les usages et les traditions. Il les a expérimentés, aussi bien au plan national qu'au plan international. Ce n'est pas un mince atout pour votre Parlement.

C'est l'occasion pour moi de rappeler l'immense honneur que j'ai eu à travailler avec lui pour le triomphe de nos idéaux communs dans les instances parlementaires internationales ; en l'occurrence l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) dont il a eu le privilège de présider. Il eut l'honneur de me porter à Cotonou, le 15 mai 2012 lors de la 20^e Régionale Afrique l'insigne de Commandeur de l'ordre

de la pléiade et du dialogue des cultures. C'est encore le lieu de lui renouveler mes sentiments de gratitude. Et ce n'est pas un hasard, si candidat du Mouvement du Peuple pour le Progrès (MPP), il a pu être réélu dès le 1^{er} tour, le 22 novembre 2020, avec 57,9% des suffrages.

Monsieur le Président et cher frère ;

Honorables Députés et chers collègues ;

Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais, à présent, en terminant mon propos, réitérer mes sincères remerciements à tous les députés de cette auguste Assemblée, particulièrement à mon frère et ami, le Président Alassane Bala SAKANDE à qui je voudrais, avec sa permission, rappeler cet enseignement du Président français, François Mitterrand :

« Au hasard d'une vie politique comme dans toute autre carrière, on côtoie, on rencontre le meilleur et le pire. La conviction, la passion, la fidélité, la grandeur, la petitesse, la lâcheté, les trahisons, les abandons, la calomnie, l'intrigue, le

mensonge, tout cela : avec les échecs et les victoires, font partie du tableau. Il reste qu'on ne renonce pas pour si peu. On peut être abattu et tenu pour mort, tant que l'on ne l'est pas, rien n'est fini ».

C'est sur ces mots d'espérance et de persévérance que je souhaite plein succès aux travaux de cette première session de l'année 2021.

Je forme le vœu que chaque acte posé dans votre hémicycle et chaque phrase qui y est prononcée soient marqués du sceau de la tolérance, de la courtoisie et de la responsabilité.

Vive l'Assemblée Nationale du Burkina Faso !

Vive la coopération interparlementaire !

Vive l'intégration africaine !

Je vous remercie de votre aimable attention.